

L'ECHO DE TROISSY-BOUQUIGNY

Bulletin Municipal N° 10 - Décembre 2013



Des racines et des ailes

C'est dans la mesure où chacun est bien enraciné qu'il peut aller de l'avant..Je vois notre commune, notre pays comme cela, même si bien sûr, ces racines et ces ailes prennent obligatoirement des formes modernes(les vendanges, les moissons, notre école, les fêtes, notre patrimoine...)

Il est essentiel que, malgré trop d'incertitudes et de méfiance, nous restions encouragés et constructifs... Le fleurissement de notre village est en net progrès car effectué avec soin. Cela doit donner un élan à chacun d'entre nous pour améliorer. Notre cimetièrre n'a jamais été si bien entretenu (une plaque mentionnant nos chers disparus a été posée), notre école témoigne d'un bon niveau où l'accueil d'Emma a été bien préparé (quand je suis faible, c'est alors que je suis fort).

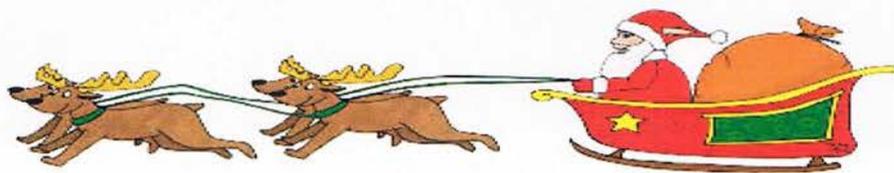
Encourageons notre tissu associatif : énergique, efficace et solide.

Quand à la réforme des nouveaux rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014, préparons nous avec concertation, bonne volonté et inventivité sachant qu'elle ne sera pas facile à réussir d'emblée des ajustements seront nécessaires et admis.

Au nom de tous les membres du conseil municipal, des employés, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année familiales, fraternelles, amicales.

Votre maire

Jeannine JOBERT-BARBAZANGES



Municipales 2014 : les nouvelles règles dans les communes de moins de 1 000 habitants

Suppression des sections électorales à l'occasion des prochaines élections municipales

À compter de mars 2014, les communes concernées représenteront une circonscription électorale unique, élisant l'ensemble du conseil municipal selon un mode de scrutin unique dépendant de la population de la commune fusionnée.

Jusqu'en mai 2013, 7 communes de la Marne possédaient des sections électorales : Saint-Just Sauvage, Troissy, Sainte-Ménéhould, Sivry Ante, Fère Champenoise, Val des Marais et Vert Toulon. Les sections électorales de Saint-Just-Sauvage (Saint-Just et Sauvage) et de Sainte-Ménéhould et La Grange aux Bois, et ont été respectivement supprimées par arrêté préfectoral le 22 mai 2013 et le 25 septembre 2013.

Obligation de candidature pour les élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants

Les 23 et 30 mars 2014, vous élirez vos conseillers municipaux. Ceux-ci désigneront ensuite le maire et les adjoints de votre commune.

Les candidats à l'élection municipale doivent désormais effectuer une déclaration de candidature, mais seulement pour le premier tour de scrutin (nouvel article 255-4 du code électoral, issu de la loi modifiant les élections locales du 17 mai 2013). Les candidats au premier tour, dans le cas où ils n'ont pas été élus, sont automatiquement candidats au second tour, la loi ne prévoyant pas la possibilité d'un retrait de candidature entre les deux tours. Outre ces candidats, de nouveaux candidats ne peuvent se déclarer au second tour que dans le cas où il y aurait eu, au premier tour, moins de candidats que de sièges à pourvoir.

Les habitants ont le choix de voter pour des élus de Bouquigny ou de Troissy. Matériellement, il y aura un bureau de vote dans la salle des fêtes de Bouquigny et de Troissy.

Mode de scrutin

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants sont élus pour six ans.

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste. Désormais, vous ne pouvez voter que pour une personne ayant, préalablement aux élections, fait acte de candidature en préfecture.

Candidature

a/ Candidat français

Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le 22 mars 2014 à minuit (art. L. 228, 1^{er} alinéa)
- justifier d'une attache avec la commune où le candidat se présente, c'est-à-dire :

* soit avoir la qualité d'électeur de la commune où l'on se présente (c'est-à-dire inscrit sur la liste électorale de cette commune)

* soit être inscrit au rôle d'une des contributions directes de cette commune au 1^{er} janvier 2014 ou justifier devoir y être inscrit à cette date (art. L. 228, 2^{ème} alinéa).

b/ Candidat ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France

- 18 ans révolus, soit au plus tard le 22 mars 2014 à minuit (art. L. 228, 1^{er} alinéa)

- justifie d'une attache avec la commune où il se présente :

* soit en étant inscrit sur la liste électorale complémentaire à l'élection municipale de la commune

* soit en étant inscrit au rôle d'une des contributions directes de la commune où il se présente au 1^{er} janvier 2014 ou en justifiant devoir y être inscrit à cette date (art. LO 228-1)

Déclaration de candidature

La déclaration de candidature n'est obligatoire que pour le premier tour de scrutin. Les candidats non élus au premier tour sont en effet automatiquement candidats au second tour.

Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Les candidats peuvent se présenter soit de façon isolée, soit de façon groupée (art. L. 255-3 nouveau). Quelles que soient les modalités de la candidature, chaque candidat doit déposer une déclaration individuelle de candidature.

L'intérêt d'une candidature groupée est de permettre aux candidats de figurer éventuellement sur un seul et même bulletin de vote et de pouvoir mener une campagne électorale en commun.

La déclaration de candidature doit désormais être obligatoirement faite sur un imprimé qui peut être rempli de manière informatique à partir du site du ministère de l'intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>) ou du portail Service public (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1952.xhtml>) avant d'être imprimé et signé de manière manuscrite.

Dépôt et enregistrement des candidatures

La déclaration de candidature est déposée auprès des services préfectoraux aux lieux (préfecture ou sous-préfectures) déterminés dans l'arrêté préfectoral fixant la date du début des dépôts de candidatures.

Pour le premier tour, les déclarations de candidatures sont déposées en février 2014 à partir d'une date fixée par arrêté du préfet de département ou du haut-commissaire et jusqu'au jeudi 6 mars 2014 à 18 heures, aux heures d'ouverture du service chargé de recevoir les candidatures. En cas de déclarations de candidatures nouvelles au second tour (cf.2.2.1), celles-ci sont déposées à partir du lundi 24 mars 2014 et jusqu'au mardi 25 mars 2014 à 18 heures, dans les mêmes conditions.

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

LE RECENSEMENT

Obligatoire à 16 ans : Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée), etc...

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

LE TRI SÉLECTIF

Nous tenions à faire rappeler que des sacs sont mis à votre disposition à la mairie. Bien entendu, ces sacs sont à mettre en complément de la poubelle.

CHIENS

Il est déplorable de constater, malgré nos rappels incessants, que certains propriétaires n'accomplissent toujours pas leur devoir envers leurs concitoyens "ramasser les crottes de leurs chiens"



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement :

- * charges à caractère général : 116 875,18 € (achats de fourniture - prestations de services - locations - entretien du patrimoine communal et du matériel - primes d'assurances - fêtes & cérémonies - frais d'affranchissement, de téléphone - impôts et taxes).
- * charges de personnel : 253 892,21 € (salaires et charges des titulaires, non titulaires et des contrats uniques d'insertion).
- * autres charges de gestion courante : 102 578,15 € (indemnités des élus et charges - participation de la Commune au Syndicat Intercommunal Scolaire de Dormans - subvention aux associations et organismes publics).
- * charges financières : 5 813,87 € (remboursement des intérêts des annuités d'emprunt pour le financement de nos investissements).

Recettes de fonctionnement :

- * report de l'année 2012 : 143 730 €
- * produits des services : 27 902,29 € (participation des familles à l'école de musique - droits de chasse - participation chauffage salles communales)
- * impôts et taxes : 311 978,82 € (contributions directes - droits de place - droits de mutation)
- * dotations et participations : 253 758,57 € (versements de l'Etat)
- * autres produits de gestion courante : 37 256,29 € (revenus des locations des salles, des logements et des baux communaux)
- * produits financiers : 127,37 € (remboursement des intérêts des prêts - remboursement chiens errants)

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :

- * remboursement d'emprunts : 23 249,32 €
- * investissements : 41 176,12 € (enrobage école Mme Bouchez - défibrillateur - Tableau Numérique Interactif TNI - Aménagement et mobilier école - guirlandes - radiateurs mairie et salle de motricité - tondeuse - tronçonneuse perche)

Recettes d'investissement :

- * Excédent reporté de l'année 2012 : 164 252 €
- * remboursement de TVA : 4 521,40 €
- * subventions d'investissement : 83 658,92 €

PROJETS À RÉALISER

Remise en état de la salle du conseil Municipal : Réfection des murs et du plafond, achat de nouvelles chaises et rideaux.

Agencement de la salle des fêtes de Bouquigny : Remise en peinture du plafond et des murs intérieurs et au printemps du crépi extérieur.

Achat d'un hangar rue des Barbiers : 50 000 €, afin de mieux protéger le matériel.

Place de l'église : une consultation auprès des habitants sera organisée en début d'année. Une esquisse nous a été proposée par VYSAGE. Elle sera transmise au nouveau conseil municipal en mars 2014.

Ecole : Achat d'un 2^{ème} tableau numérique interactif pour une 2^{ème} classe.

Place de la République : Mat d'éclairage public

Enquête Publique : - janvier-février, le Plan de Prévention des Risques Majeurs

- 7 sentes entreront dans le domaine privé de la commune avant échange



Travaux du PAVE : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. Validé par le bureau d'étude du centre de gestion et avec les félicitations.

Mise en accessibilité	Court terme	Moyen terme	Long terme
Passages piétons	X		
Zone limitée	X		
Signalisation	X		
Marquage au sol	X		
Boîtes aux lettres	X		
Parking pour Personne à Mobilité Réduite	X		
Aménagement mairie		X	
Accès église		X	
Accès handicapé		X	
Accès à la poste		X	
Abris de bus		X	
Supprimer les bordures		X	

TRAVAUX RÉALISÉ PAR LA COMMUNE

- Mur place de la République
- Enduisage des murs du monument aux morts
- L'embellissement des espaces verts Troissy - Bouquigny
- 2 radiateurs salle de motricité
- 6 guirlandes LED de Noël (arbustes)
- Aménagement de l'IVECO
- *Effacement du réseau téléphone place de la République*

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA CCCM

- Réfection de la chaussée détériorée par les orages de juin
- Changement du branchement de plomb réalisé par Véolia
- Evacuation des eaux usées (suite à une nouvelle construction) rue des Sablons
- Travaux route d'Igny, entrées des charretières

TRAVAUX À RÉALISER PAR LA CCCM

- Travaux assainissement rue des Barbiers

Enfin... tourne à gauche à Bouquigny pour le printemps, les appels d'offre sont lancés. Plusieurs réunions ont été faites avec le Conseil Général de la Marne et la Communauté de Communes des Coteaux de la Marne. Nous tenons à remercier l'appui du M. BRUYEN, vice président du Conseil Général de la Marne.

SIEM : Effacement téléphone, éclairage public rue Mermoz, rue du Moulin et rue du pont.

CLUB DE LA BONNE ENTENTE

Au risque de me répéter, je constate que le club se porte de mieux en mieux (105 adhérents). La plupart des membres se retrouvent tous les mois pour les traditionnels repas de Mado qui continue à nous régaler. Bien sûr, nous avons toujours nos joueurs de cartes du jeudi, ceux-ci aimeraient être un peu plus nombreux !

Cette année, nous avons emmené 38 personnes en Sicile, avec la visite inoubliable de l'Etna, heureusement en sommeil !

Le petit voyage d'une journée offert par le club à ses fidèles adhérents, nous a emmenés faire une balade à bord du "petit train de la haute-somme" avant de retrouver le spectacle et le délicieux repas du "P'tit Baltar" à l'occasion de leur 20^{ème} anniversaire.

Le repas amélioré de fin d'année - le 5 décembre - a été animé par Antoinette et Alain dans un spectacle apprécié de tous.

Enfin, nous sommes allés le 12 décembre à Paris profiter d'un tour en "bateau-mouche" pour les illuminations de Noël.

Cette année encore le club a apporté sa contribution au Téléthon avec les habituelles gaufres et crêpes.

Encore une année qui se termine avec ses joies, ses peines. Nous avons accueilli avec plaisir de nouveaux venus et malheureusement perdu quelques amis. Nous pensons beaucoup à leur famille à l'approche des fêtes.

Tous les membres du club et moi-même remercions :

- le Conseil Municipal pour sa subvention et le prêt de la salle,
- le Conseil Général pour sa subvention,
- la Coopérative "La Ruche" pour sa générosité
- tous les généreux donateurs et les bénévoles pour leur dévouement

A tous Joyeuses Fêtes et Bonne Année 2014



La Présidente, Mme SIBILLOTTE

ASSOCIATION DE CHASSE

« les Amis de la Garenne »

Notre association se structure petit à petit et va continuer à se développer. Nous avons enregistré l'arrivée de nombreux adhérents qui partagent nos valeurs et à qui nous souhaitons la bienvenue. Malheureusement, nous avons perdu un de nos amis, Lionel Orban disparu trop tôt. Lionel, nous apportait sa gentillesse, sa bonne humeur et nous pensons à sa famille en cette fin d'année.

Les amis de la Garenne vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2014.



Le président, Paul Jobert

L'équipe familles rurales de TROISSY-BOUQUIGNY vous présente tous ses vœux pour l'année 2014

Pour débiter l'année, nous avons reconduit la "traditionnelle galette des rois et vœux" en offrant un après-midi récréatif aux enfants et en accueillant les parents.

Le projet "sport enfant" animé par Christine LAURENT et mis en place en septembre 2012 s'est poursuivi toute l'année, accueillant une dizaine d'enfants, le mercredi de 10h à 11h. Les cours de Gym adultes et seniors se déroulent toujours dans la joie et la bonne humeur, vous pouvez toujours les rejoindre le mercredi de 18h30 à 19h30 de fin octobre à fin mars et de 19h à 20h pour les horaires d'été ; et le jeudi matin de 9h15 à 10h15.

L'accueil de loisirs et périscolaire prépare l'enfant à vivre sa journée et se détendre. Il se veut être un accueil chaleureux et réfléchi :

En février, les enfants ont découvert la danse latine avec un intervenant extérieur et ont fabriqué différents objets autour du bois/carton.

En avril, les enfants ont été emmenés dans l'imaginaire et sont sortis au cinéma.

En juillet "Astérix et Obélix" sont arrivés sur Troissy... Emmenant les enfants en Egypte, Gaulle afin de rechercher leur druide Panoramix... Au programme des jeux... incontournables... mais toujours revisités par l'équipe d'animation, rallye photos, cuisine, jeux olympiques, ateliers créatifs... et différentes sorties : pêche, vélo, piscine, poney, Nigloland). Le spectacle a eu lieu en plein air à la fin de la seconde semaine et a remporté un vif succès.

En octobre, les enfants ont participé à l'école des sorciers.

Lors des vendanges, les enfants ont visité un pressoir, merci aux parents.

En décembre, les enfants ont fêté Noël autour d'un spectacle musical et un bon goûter à la salle des fêtes de Dormans organisé en partenariat avec Familles Rurales de Dormans.

Un mercredi a été consacré à la couture grâce à une maman bénévole venue rendre main-forte à l'équipe d'animation.

Depuis septembre, nous accueillons Emilie et Amandine en stage BAC PRO SAPAT.

Une enquête qualité a été réalisée au cours de l'année, les résultats de celle-ci sont très satisfaisants.

Nous restons à votre disposition pour toutes remarques et suggestions.

Bénévoles de l'association, employés communaux sont venus réhabiliter, peindre les salles du haut, nous les remercions vivement.

Cette année, nous faisons face à un questionnement sur les rythmes scolaires, nous assisterons à différentes réunions pour nous informer au mieux.

Peu de monde a manifesté d'intérêt à participer à l'assemblée générale, 3 familles adhérentes sur une soixantaine étaient présentes. Conscient de prendre de votre temps pour cette manifestation, il est important que vous sachiez que sans votre soutien nous ne pouvons fonctionner. Nous avons besoin de vos idées pour animer nos réunions, assemblée générale et prises de décisions et pour trouver de nouvelles sorties à proposer à nos enfants. Nous avons besoin de votre présence et de vos bras pour préparer nos soirées et manifestations mais aussi pour nous aider à encadrer les enfants.

Nous tenons à remercier vivement :

Madame le Maire et ses conseillers, pour leur soutien

M. Kheder pour le prêt de la piscine

Les bénévoles et membres du bureau pour leur engagement, sans eux l'association ne pourrait fonctionner.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Le samedi 18 janvier pour les vœux 2014 à la salle Daniel Lhermite de Troissy

Le samedi 15 mars pour la soirée dansante animée par Rod Music



Le Président Francis Salgado

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter : 2 ter rue des écoles 51700 Troissy, 03.26.51.79.94 ou par mail familles rurales.troissyalaposte.net

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2013 fut, pour la crèche Grain de Sel de Cerseuil, riche en activité et en émotion. En effet, cette structure a une capacité d'accueil de 27 enfants. L'âge des enfants va de quelques mois à plus de trois ans. Différentes activités sont proposées tous les jours aux enfants en fonction de leur âge. Un projet éducatif est élaboré chaque année. Il serait trop long de toutes les énumérer. Cependant, nous pouvons quand même citer quelques faits marquants :

- un voyage en bus avec les plus grands à Athis à la ferme des oiseaux exotiques,
- un spectacle « de fin d'année » en juin suivi d'un goûter,
- une photographe est venue deux jours prendre de superbes photos de nos bambins
- et enfin le spectacle de Noël avec la venue du père Noël le lundi 16 décembre suivi d'un goûter.

Les deux spectacles sont aussi l'occasion pour l'équipe en place de réunir tous les parents et de partager un moment convivial et d'échanges.

Par ailleurs, toutes propositions d'activités et d'accompagnement de la part des parents ou de personnes extérieures sont toujours les bienvenus. Nous sommes constamment à la recherche de personnes pour aller faire des balades avec les enfants dans les rues de Cerseuil les jours où le temps si permet..

Pour tout renseignement, nouvelle inscription ou diverses propositions d'activité ou d'accompagnement, merci d'appeler Jennifer Macquart au 03 26 58 38 27.

Il est bon de remercier toute l'équipe en place :

Carole D, Sandrine, Eleonore, Caroline, Virginie, Jennifer et Carole L.

Un grand merci aussi à M. Pichot, aux municipalités de Troissy et de Mareuil le Port pour le temps consacré au fonctionnement de la crèche.

En espérant vous trouver encore plus nombreux l'an prochain, je vous souhaite de très bonne fête de fin d'année et une bonne année 2014.



Hélène Bontemps, présidente de la crèche Grain de Sel

Depuis plus de vingt-cinq ans, des liens solides se sont tissés entre Troissy et Partenheim. De nouvelles familles se découvrent, d'autres plus anciennes se retrouvent. On se connaît de mieux en mieux, on s'apprécie, c'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons le plus souvent possible.

Nous avons accueilli nos amis de Partenheim durant le week-end du 26 au 28 avril dernier, et une fois de plus partagé de grands moments. Malgré une météo capricieuse, les visites ont été riches et variées,) l'abri de la Villa Demoiselle ou des caves de Champagne pour les uns, en promenade au Faux de Verzy, ou dans le vignoble pour les moins frileux. C'est autour d'une bonne table que nous nous sommes tous retrouvés samedi soir, en la salle des fêtes du village, avant de savourer la mise en scène de nombreuses chansons de notre patrimoine, sur les thèmes de Paris, du vin, de la mer, et notre douce France pour terminer par l'hymne à la paix si cher à Barbara.

Ces rencontres sont à chaque fois l'occasion d'échanger des cadeaux, témoins visibles d'une solide amitié, et d'une réconciliation fraternelle sincère entre deux pays longtemps frères ennemis.

À Troissy ou à Partenheim, ces présents se remarquent ici ou là, bien mis en valeur, à la mairie, à la bibliothèque, ou dans les rues du village.

En avril, nos amis nous ont offert un arbre : un magnifique frêne, qui a malheureusement souffert des caprices de la météo. Il n'a pas survécu, malgré les soins prodigués. Il était trop riche de symbole. Nous avons donc tenu à le remplacer. Vous l'avez sans doute déjà remarqué, dans le petit square situé tout près de la place des fêtes. Il est bien présent parmi nous, à la vue de tous. Nous lui souhaitons de passer un bon hiver, pour qu'au printemps il dévoile la beauté timide de ses premières feuilles, et la splendeur de son ramage renaissant. Petits et grands, jeunes et moins jeunes s'y arrêteront. Je souhaite que nous soyons tous interpellés par sa présence et le message qu'il nous transmet.

À l'instar du Chêne, l'arbre majoritaire et bien campé de la Gaule chevelue de nos ancêtres, le frêne est le symbole de la solidité et de la puissance. Que l'entente entre nos deux villages soit toujours plus forte et perdure longtemps de plus en plus solidement !

Le frêne est aussi symbole de sagesse et de bonheur. Sagesse et bonheur sont deux attributs chers à la Paix.

Le frêne symbole de force de puissance a aussi longtemps servi à faire la hampe des lances, les lanciers et les hulans en brandissaient encore en 1914. Aujourd'hui plus pacifiquement il peut servir à faire la hampe d'un drapeau, celui de l'Europe. Une Europe à bâtir, plus grande, plus juste, plus humaniste, plus solidaire, plus cordiale.

Le Comité de Jumelage Troissy-Partenheim est heureux et fier de voir ce frêne planté au cœur du village. Il en remercie chaleureusement le conseil municipal, et souhaite que la croissance de cet arbre fasse l'admiration des habitants du village d'une part et de ses visiteurs d'autre part.

Longue vie donc à ce frêne, symbole d'amitié.

À tous, Joyeux Noël et très bonne année 2014.



Catherine Tinlot, Présidente du Comité de Jumelage Troissy-Partenheim

BIBLIOTHÈQUE

Nous voulons encourager chaque habitant de Troissy à lire. Notre bibliothèque offre une très large variété de livres. Les enfants, accompagnés de leurs professeurs, viennent trouver l'ouvrage qui leur donne le plaisir de lire. Ils ont un choix qu'ils ne parviennent pas à épuiser : des albums, des Bandes Dessinées, des romans, des documentaires, des mensuels, des livres à thème. Maintenant, pour les livres "Jeunesse" comme pour ceux des adultes, nous disposons d'un grand nombre de livres qui ont été donnés et, toujours de ceux renouvelés régulièrement grâce au prêt de la Bibliothèque Départementale de prêt. Ainsi l'offre reste renouvelée et nombreuse.

Nous remercions les généreux donateurs, très sincèrement, le dernier étant la Bibliothèque Centrale de prêts de la Marne (B.D.P.) elle-même !

Nos plages d'ouverture restent les lundi, mercredi, jeudi, officiellement de 17h à 18h, mais les jours d'école les personnes venant chercher les élèves peuvent venir les 20 minutes avant la fin des classes. Les locaux de la bibliothèque sont très proches de l'école et vous le savez, très agréables et accueillants.

Nous souhaitons de bonnes fêtes comme un temps de joie pour tous, et bonnes lectures.



Les bénévoles

ECOLE DE MUSIQUE

En ce moment de Noël et de fin d'année, la musique est au cœur des manifestations. Elle nous rend heureux et nous fait passer de si bons moments... Les Professeurs de l'École de Musique et moi-même, ne pouvons malheureusement pas vous souhaiter une merveilleuse année 2014 en musique, mais nos vœux sont néanmoins sincères...

Nous nous rattrapons en vous invitant à notre prochaine audition dont la date a dû être modifiée en raison des élections municipales, mais nous vous informerons dès que possible du jour et de l'heure afin de venir écouter et constater les progrès de nos chers petits et grands ... musiciens.

Alors à très bientôt et en attendant passez de très bonnes fêtes de fin d'année



Emmanuel MASSE

Nous sommes admiratifs devant la force des parents qui mènent un combat permanent pour vaincre la maladie de leurs enfants.

Chaque geste compte, chaque don compte, c'est pourquoi nous sommes heureux et émus à la fois de vous annoncer que nous avons versé la somme de **16 769,09 € à l'AFM TÉLÉTHON.**

Toutes vos énergies positives, votre solidarité, votre générosité, votre soutien, votre bénévolat, votre présence et participation, votre mobilisation, vos dons sont permis de verser cette jolie somme.

**QUELLE BELLE VAGUE DE SOLIDARITÉ
AU NOM DES MALADES ET DES FAMILLES UN TRÈS GRAND
MERCİ À TOUS**

Merci à Madame le Maire, aux employés communaux, aux artisans de notre commune et des alentours pour nous avoir subventionnés gracieusement le chapiteau, aux enseignants, enfants et accompagnateurs, aux pompiers et bénévoles, aux personnes qui mettent à disposition leurs matériels et locaux, à toutes les personnes pour l'aide précieuse qu'elles nous apportent le jour du Téléthon, à vous tous donateurs, bénévoles, participants, à Auréline, Gauthier, Rod Music, c' pas facile, au supermarché Carrefour Market...

Encore une fois sans votre implication, cette réussite ne pourrait se faire.

Les membres de l'A.J.T. vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Voici le programme de nos manifestations pour l'année 2014 :

- ♦ Concours de belote : samedi 8 février 2014
- ♦ Repas dansant : samedi 12 avril 2014
- ♦ Concours de belote : dimanche 26 octobre 2014
- ♦ Téléthon : samedi 6 décembre 2014
- ♦ Arbre de Noël : dimanche 14 décembre 2014

Amicalement



Les Membres de l'A.J.T.

Différentes manifestations ont été organisées au cours de l'année 2013 au sein de l'école et dans le village :

- Sortie au cirque éducatif de Reims en janvier
- Carnaval en février
- Kermesse en juin
- Concert de percussions en liaison avec l'école de Musique en juillet
- « Nettoyons la nature » en septembre
- Découverte des légumes crus dans le cadre de la semaine du goût en octobre
- Téléthon le 7 décembre
- Marché de Noël le 14 décembre

***Meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à tous.
Sincères remerciements à tous ceux qui s'investissent pour l'école.***

Les élèves vous donnent rendez-vous le vendredi 21 février après-midi dans les rues du village à l'occasion de Carnaval et le samedi 21 juin à l'école pour la kermesse.
Le concert de percussions est prévu le mardi 1^{er} juillet (date à confirmer).

Agnès LEGROS, directrice – classe de 30 PS/MS
Séverine BOUCHEZ – classe de 25 GS/CP
Stéphanie TASSOTTI – classe de 16 CE1/CE2
Dominique TASSOTTI – classe de 26 CM1/ CM2
Aline ALLINCKX- mi-temps classe de PS/MS



Mme Legros, la directrice

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE DE TROISSY-BOUQUIGNY



Malgré une intersaison compliquée, l'année 2013 a été positive !

Nous sommes heureux d'avoir accueilli de nombreuses personnes non-chasseurs souhaitant participer à nos journées de chasse.

Nos piégeurs agréés sont intervenus chez certains habitants pour régler des problèmes de nuisances sur leurs propriétés (renards, fouines) . Mais surtout, je tiens à féliciter l'engagement, la participation et le travail de beaucoup de personnes pour parvenir à déplacer notre "rendez-vous de chasse".

En effet, nous avons été dans l'obligation de retirer le "wagon" lieu de notre rendez-vous. Chose qui nous semblait difficile au départ (poids d'environ 10 tonnes), s'est révélée en fait possible grâce à l'aide et le volontariat de nombreuses personnes. La solidarité existe encore ! Merci à tous.

Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Savart Marc qui a mis à disposition un terrain pour y installer notre rendez-vous de chasse à titre amical. Nous remercions également M. Gourmand Christophe, qui a pris bénévolement en charge le déplacement du wagon.

Nous exprimons notre reconnaissance à tous les habitants qui nous soutiennent et qui nous font confiance. À titre personnel, je salue l'investissement des sociétaires durant toute cette année.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2014

Le président, Leroy Fabrice

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

En ce premier petit mot dans le bulletin municipal, les 6 membres de l'Association des Parents d'Élèves de Troissy-Bouquigny sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux de santé et bonheur, entourés de vos enfants.

Vos enfants sont notre centre d'intérêt et la création de cette association a donc, pour but d'organiser des manifestations et permettre d'augmenter les fonds de la coopérative scolaire pour que les professeurs des écoles puissent en bénéficier. Nous espérons longue vie à notre association et que 2014 soit pour elle très prospère et puisse ainsi offrir à vos enfants scolarisés dans notre village, une ouverture supplémentaire à la culture et à la découverte.

Pour cela nous avons besoin également de mains et de têtes, les idées nouvelles nous intéressent et votre candidature est la bienvenue...Venez nous rendre visite lors de nos réunions, nous vous attendons...

Bonne et heureuse année à tous,



Les membres de l'APE

ETAT CIVIL



Naissances

Nos meilleurs Vœux de Bienvenue à ...

BLANCHARD	Kayzo	2 octobre	Reims
BOLAND	Lucas	29 août	Reims
BOUKIRAT	Léonie	23 octobre	Epernay
COQUIDE	Ethan	13 janvier	Epernay
GATELIER	Yaniss	29 janvier	Chalons en Champagne
GEORGES	Anaïs	18 novembre	Epernay
LORENT	Marcelin	19 novembre	Reims
MERCIER	Cyprien	22 mai	Epernay
PATIGNIEZ	Léo	12 juillet	Reims
PERRIN	Sohan	5 septembre	Reims



Mariages

Nos chaleureuses Félicitations à...

MONFIEUX David	et DUBOIS Nathalie	29 juin
BOISSEAU Cédric	et JOUVENEAUX Stéphanie	29 juin



Décès

Nos sincères Condoléances aux Familles de...

GALAIRE Jocelyne née MASSON	ÉPERNAY	4 février
LECLERC Eliane née ORIEZ	ÉPERNAY	3 mars
GERAL Yvonne née DÉGLISE	OEUILLY	23 décembre 2012

Décès hors-commune :

JOBERT Madeleine	Seyne-Sur-Mer	16 mai
HIRIARTE Georgette née MULLER	Sevrans	18 avril
ORBAN Lionel	Reims	11 août

LES NUMÉROS UTILES LA SANTÉ

MÉDECINS - MÉDECINE GÉNÉRALE

Cabinet médical PORT à BINSON Docteur PILORGET	14 rue de la fontaine	☎ 03.26.58.31.48
Maison médicale de l'avenue de Paris Docteurs MARTIGNY - MANTE - MIDELET	25 Bis avenue de Paris	☎ 03.26.58.20.13
Cabinet de CHATILLON SUR MARNE Docteurs PUTTEMANS - PICARD	20 rue de la Gendarmerie	☎ 03.26.58.34. 11

PHARMACIES

DORMANS Pharmacie Centrale	21 rue Jean de Dormans	☎ 03.26.58.20.97
Pharmacie de la Vallée	17 rue Jean de Dormans	☎ 03.26.58.20.41
PORT à BINSON Pharmacie SIMONIN	42 rue du 8 Mai 1945	☎ 03.26.58.31.29

INFIRMIÈRES

Cabinet de PORT À BINSON Mmes DEBRIEL et DENIS	2 rue des écoles	☎ 03.26.58.66.88
Cabinets de DORMANS Mmes CHAPELOT - MOLLOT - BELLEGARDE	Passage de l'église	☎ 03.26.58.28.20
Mmes KOWAL - NEVEU	4 rue Dr Moret	☎ 03.26.58.25.63
Mr WYDRA - Mme MARTIN	17, place de l'église	☎ 03.51.40.93.62
Cabinet de CHATILLON SUR MARNE Mmes BRULFERT-THEVENET - MOUTTE	20 rue de la Gendarmerie	☎ 03.26.58.35.10

DENTISTES

Cabinets de DORMANS SCM BIGOT - LEFEUVRE Mrs LECOYER - FEYS - BUKWA	4a rue des Grands Remparts 12 rue de Châlons	☎ 03.26.58.21.69 ☎ 03.26.58.85.34
Cabinet de PORT À BINSON Mme MILLART	40 rue du 8 mai 1945	☎ 03.26.58.31.80
Cabinet de CHATILLON SUR MARNE Mme REYNAUD Caroline	20 rue de la Gendarmerie	☎ 03.26.52.05.16

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinets de DORMANS Mr DROUOT Mme COUBRONNE Mr FRANCOIS - Mmes MARLIERE & BABRON	11 a, avenue de Paris 14 avenue de Paris 12 place de la Gare	☎ 03.26.58.80.06 ☎ 03.26.52.63.18 ☎ 03.26.51.66.88
Cabinets de CHÂTILLON SUR MARNE Mr MARION - Mme MORET	20 rue de la Gendarmerie	☎ 03.26.58.35.67

ORTHOPHONISTE

Mme DERMIAS CHÂTILLON SUR MARNE	20 rue de la Gendarmerie	☎ 06.29.77.98.72
------------------------------------	--------------------------	------------------

SERVICES D'URGENCE

☎ 15 S A M U

☎ 17 GENDARMERIE

☎ 18 POMPIERS (appel d'un tél fixe) ou ☎ 112 (d'un tél portable)

LE SOCIAL

AIDES AUX PERSONNES AGÉES

Familles Rurales de DORMANS	28 avenue de Paris	☎ 03.26.58.26.81
A.D.M.R. Vallée du Flagot 51700 MAREUIL LE PORT	en Mairie de	☎ 03.26.58.30.94
Association « Présence Verte » 51077 REIMS CEDEX	24 bd Roederer	☎ 0.800.00.89.89 ☎ 03.26.40.89.89

ASSOCIATION ÉQUINOXE TÉLÉASSISTANCE

Délégation Champagne Ardenne	48 rue du Barbâtre REIMS	☎ 03.26.83.97.34
------------------------------	--------------------------	------------------

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme DELEPINE Christelle	2b, rue des Barbiers	☎ 06.24.08.63.61
Mme GABRIEL Delphine	8, rue du Moulin	☎ 03.26.51.84.12
Mme PETIT Peggy	10, rue Mermoz	☎ 03.26.57.01.56
Mme PICHELIN Carine	22 rue de la Marne	☎ 06.20.19.96.36
Mme OLLAGNIER Claudie	25 rue des Berceaux	☎ 06.22.09.09.42

ASSISTANTE SOCIALE

Mme SAGUET	Rue Léger Bertin EPERNAY	☎ 03.26.55.65.33
------------	--------------------------	------------------

CRÈCHE

GRAIN DE SEL	CERSEUIL	☎ 03.26.58.38.27
--------------	----------	------------------

RESTAURATION SCOLAIRE - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

A F R TROISSY		
Mr SALGADO Francis	13 bis, route d'Igny	☎ 06.71.94.87.88
Mme VISSÉ Sabine	2 rue des sablons	☎ 06.64.11.80.60

VÉTÉRINAIRE

FILLIOT Jean-Claude 51700 DORMANS	Rue du bac	☎ 03.26.58.85.00
--------------------------------------	------------	------------------

Commission Journal de liaison

Mmes CHARPENTIER Christine, TONON Marie-Louise, TOURNANT Stéphanie, WARSEMANN Yvette

